

Guide du handituteur

DRH - MAI 2019



econocom

sommaire

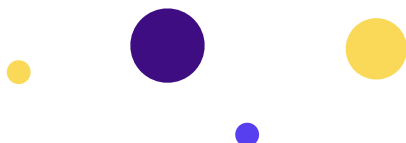
Mot du DRH	3
01 Quelques mots sur la Mission Handicap	4
02 Le rôle du handituteur	6
03 Les missions du handituteur	8

Je prépare l'arrivée du nouveau collaborateur

J'accueille le nouvel arrivant

J'accompagne le collaborateur durant sa phase d'intégration

Pour vous accompagner



Mot du DRH

Econocom mène depuis 2014 une politique volontariste d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap. Cette démarche s'opère non seulement au sein même de notre groupe mais également dans nos entreprises clientes.

En missionnant des collaborateurs en situation de handicap directement chez nos clients, nous souhaitons souligner notre détermination et démontrer que la diversité peut être synonyme de valeur ajoutée, de performance et de co-création.

Econocom fait aujourd'hui appel à ses collaborateurs.

Nous vous proposons de vous impliquer dans l'intégration de nouveaux collaborateurs en situation de handicap. Comment ? En devenant handituteur d'Econocom !

L'handituteur est un collaborateur volontaire qui aura un rôle clé dans le dispositif d'intégration.

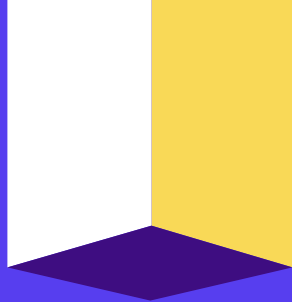
Sa mission sera de faciliter l'arrivée de ses collègues en situation de handicap, au sein du groupe ou chez le client. Il est le référent sur lequel le nouvel arrivant et la Mission Handicap pourront s'appuyer. Il fera également le lien avec les autres acteurs du groupe. Il aura donc un rôle déterminant.

Cette mission de tutorat sera pour vous le moyen de vous épanouir pleinement tant sur le plan professionnel que personnel et l'occasion de soutenir le groupe dans sa démarche responsable.

Nous comptons sur vous !

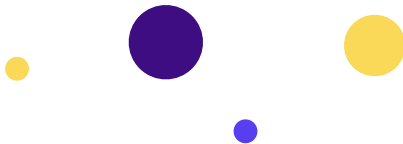
Franck Fanguero
Directeur des Ressources Humaines Groupe





01

**Quelques
mots sur
la Mission
Handicap**



Quelques mots sur la Mission Handicap

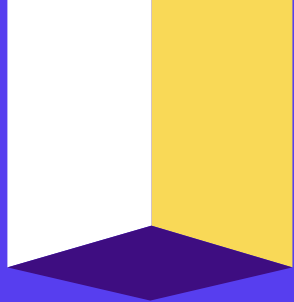
La Mission Handicap, rattachée aux Ressources Humaines, a pour objectif de mettre en place une politique d'intégration et de maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap.

Intégrer la notion de handicap dans le recrutement, lutter contre les stéréotypes, sensibiliser les managers et les équipes afin de bien accompagner les collaborateurs, sont autant de missions quotidiennes qui incombent à notre service dédié aux salariés en situation de handicap.

Afin d'accorder un accueil et un suivi spécifique à ces salariés, la Mission Handicap recherche actuellement des collaborateurs volontaires, partout en France, qui souhaiteraient devenir handituteur d'Econocom.

Vous êtes reconnu pour votre sens du relationnel et vous souhaitez vous impliquer dans la Mission Handicap ?

Devenez handituteur et accompagnez un nouvel arrivant en situation de handicap dans son intégration !



02

Le rôle du handituteur



Le rôle du handituteur

Pourquoi ?

Personnaliser et faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs en situation de handicap.
Permettre au nouvel arrivant de créer du lien et d'être accompagné par un collaborateur/ collègue.
Participer à la sensibilisation de l'entourage professionnel.

Qui ?

Idéalement localisé dans la même région que le nouvel arrivant, l'handituteur est avant tout volontaire. Il peut occuper n'importe quelle fonction dans le groupe, sur toute la France. Seront privilégiés les volontaires n'étant pas rattachés hiérarchiquement au nouvel arrivant. L'handituteur doit véhiculer les valeurs de l'entreprise et en rappeler les règles de fonctionnement.

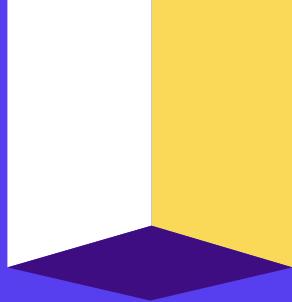
Un collaborateur qui aura de l'expérience dans l'entreprise sera nécessairement plus à l'aise pour répondre aux interrogations du tuteur. Mais tout collaborateur motivé pour remplir cette mission peut se porter volontaire !

Comment ?

Un handituteur peut être rattaché simultanément à deux nouveaux arrivants maximum. La durée d'un tutorat est égale à 3 mois pour un CDD de moins d'un an. La durée est égale à 6 mois pour un CDI et CDD d'au moins un an.

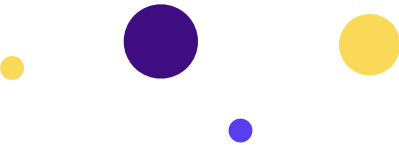
La 1^{ère} rencontre pourra s'effectuer soit à la signature du contrat du tuteur, soit durant la 1^{ère} semaine de sa prise de poste. Des échanges ponctuels seront ensuite à prévoir.





03

Les missions du handituteur



Les missions du handituteur

1. Je prépare l'arrivée du nouveau collaborateur

- ▣ La Mission Handicap me contacte et me communique les coordonnées et informations relatives au collaborateur avec les éventuels besoins d'aménagement et d'adaptation de poste à prendre en considération dès l'intégration.
- ▣ Si besoin et avec l'accord du tuteur, je participe à l'information et la sensibilisation de son entourage professionnel sur les aménagements et besoins spécifiques du collaborateur.
- ▣ Je participe à l'aménagement de poste éventuel
- ▣ J'adapte mon process d'intégration et de suivi en fonction du profil et des besoins du collaborateur.

2. J'accueille le collaborateur

▣ Je prends contact avec le nouveau collaborateur

Le tuteur se trouve sur votre site : la rencontre aura lieu, à votre convenance, durant sa première semaine dans le groupe.

Le tuteur est en délégation sur un site client :

la rencontre aura lieu idéalement au moment de la signature du contrat de travail avant le démarrage de la mission chez le client.

En cas d'impossibilité, vous pourrez convenir ensemble d'un rendez-vous durant les premiers jours.

Le tuteur n'est pas dans la même région que vous : si vous avez la possibilité de vous déplacer, la Mission Handicap prendra en charge vos frais et en cas d'impossibilité, vous pourrez organiser un rendez-vous téléphonique ou Skype.

▣ Mon premier entretien avec le tuteur :

Je me présente.

J'explique les objectifs et le contenu de la mission de tutorat.

J'indique la durée de la mission de tutorat.

Je propose une organisation pour le tutorat (fréquence des échanges et rdv, principaux points d'étapes).

▣ Les informations à communiquer au tuteur dès son arrivée :

Organisation de l'entreprise .

Présentation des activités du Groupe.

Visite guidée du site Econocom et/ou du site client de l'entreprise.

Présentation aux collègues

Principaux interlocuteurs et outils internes

Rôle de chacun et coordonnées

Onelink, hr4u, KDS...

La Mission Handicap sera à vos côtés à toutes les étapes de votre mission de tutorat pour vous accompagner : n'hésitez pas à nous solliciter !

3. J'accompagne le collaborateur durant sa phase d'intégration

▣ Contenu des échanges et objectifs du suivi

S'assurer de la bonne intégration du collaborateur et des relations avec ses collègues.

Echanger sur l'accompagnement qu'il bénéficie pour la prise en main de ses fonctions, le déroulement de ses missions.

S'assurer que ses besoins spécifiques liés à un aménagement de poste sont pris en compte. L'aiguiller, l'orienter sur les outils, les contacts, les dispositifs, etc.

Répondre à toutes ses interrogations relatives à son quotidien chez Econocom.

▣ Fréquence du suivi

Le rythme sera à adapter en fonction du profil du collaborateur mais à minima :

- Un point par semaine le 1er mois.
- Deux points par mois les mois suivants.

▣ Difficultés

En cas de difficultés soulevées par le tutoré :

- Proposer au tutoré des solutions en temps réel dans la mesure du possible.
- Alerter le manager du tutoré ou la Mission Handicap en cas de besoins particuliers.

▣ Votre investissement

C'est à vous de vous organiser !

L'objectif étant d'être disponible pour accueillir le collaborateur, échanger et répondre à ses interrogations.

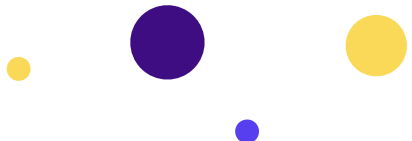
Vous êtes donc libre de gérer la relation avec votre tutoré (textos, appels, mails, rencontres,...).

Vous devrez tout de même réaliser un point de suivi mensuel.

4. Pour vous accompagner

Vous bénéficiez d'une formation et d'un accompagnement spécifique par la Mission Handicap et les équipes RH tout au long de votre mission d'handituteur.

Une prime exceptionnelle de 250€ bruts (tutorat de 3 mois) ou 500€ bruts (tutorat de 6 mois) vous sera versée pour la bonne réalisation de votre mission de tutorat (modalités précisées dans votre convention de tutorat).



retrouvez-nous sur econocom.com ou sur



econocom

Équipements, services & financement pour l'entreprise digitale